

**PORTANT COMPOSITION DES JURYS DE SOUTENANCE DE RAPPORT DE STAGE
DU DIPLOME SUPERIEUR DU NOTARIAT
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation,

Vu l'Arrêté du 28 avril 2008 relatif au diplôme supérieur de notariat, article 7

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys de soutenance de rapport de stage du diplôme supérieur du notariat de l'Ecole de Droit comme suit :

Jury 1 : Mercredi 7 Novembre à 9h30,

Etudiant : Mme Esther DUMAS

Patricia PAPON-VIDAL, Président du jury, MCF

Sylvia WYSZOGRODZA, MCF

Patricia TAILHANDIER, Notaire

Jury 2 : Mercredi 7 Novembre à 10h30,

Etudiant : M. Anthony COUDERC

Patricia PAPON-VIDAL, Président du jury, MCF

Alain LE POMMELEC, MCF

Patricia TAILHANDIER, Notaire

Jury 3 : Mercredi 7 Novembre à 15h,

Etudiant : Mme Justine MARTIN

Patricia PAPON-VIDAL, Président du jury, MCF

Olivier BRETAGNOL, MCF Associé et Notaire

Patricia TAILHANDIER, Notaire

Jury 4 : Mercredi 7 Novembre à 16h,

Etudiant : Mme Marie-Pierre COSTE

Patricia PAPON-VIDAL, Président du jury, MCF

Olivier BRETAGNOL, MCF Associé et Notaire

Patricia TAILHANDIER, Notaire

Jury 5 : Mercredi 7 Novembre à 14h,

Etudiant : Mme Justine BLEUZE

Jean-François RIFFARD, Président du jury, PU et Avocat

Anne-Blandine CAIRE, PU

Jacques TURQUET, Notaire

Jury 6 : Mercredi 7 Novembre à 15h,

Etudiant : Mme Marion CHAULIAC

Jean-François RIFFARD, Président du jury, PU et Avocat

Anne-Blandine CAIRE, PU

Jacques TURQUET, Notaire

Jury 7 : Jeudi 8 Novembre à 9h,

Etudiant : M. Clément JOURNAIX

Charles-André DUBREUIL, Président du jury, PU

Jennifer MARCHAND, MCF

David DUPIC, Notaire

Jury 8 : Jeudi 8 Novembre à 10h,

Etudiant : Mme Audrey LOURO

Charles-André DUBREUIL, Président du jury, PU

Jennifer MARCHAND, MCF

David DUPIC, Notaire

Jury 9 : Jeudi 8 Novembre à 11h,

Etudiant : Mme Fanny DORVIDAL

Olivier BRETAGNOL, Président du jury, Notaire et MCF associé

Patricia PAPON-VIDAL, MCF

Aurélia FAUTRE-ROBIN, MCF

Jury 10 : Mardi 27 Novembre à 11h,

Etudiant : Mme Manon MINASSIAN

Nicolas LAURENT-BONNE, Président du jury, PU

Aurélia FAUTRE-ROBIN, MCF

Olivier GARD, Notaire

Jury 11 : Mardi 27 Novembre à 12h,

Etudiant : Mme Sandra GIMARET

Nicolas LAURENT-BONNE, Président du jury, PU

Aurélia FAUTRE-ROBIN, MCF

Olivier GARD, Notaire

Jury 12 : Mercredi 28 Novembre à 14h,

Etudiant : Mme Anne-Pierre MOUILLET

Nicolas LAURENT-BONNE, Président du jury, PU

Sylvia WYSZOGRODZA, MCF

Solène MOULIER, Notaire

Jury 13 : Mercredi 28 Novembre à 15h,

Etudiant : Mme Marie DIALLO

Nicolas LAURENT-BONNE, Président du jury, PU

Sylvia WYSZOGRODZA, MCF

Solène MOULIER, Notaire

Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19/10/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

23 OCT. 2018

- Publié le 23 OCT. 2018

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.